

Règles de vie – collège de la Bourdonnette

- 1. Règles de couloir**
- 2. Règles toilettes**
- 3. Règles salle de gym**
- 4. Règles cour de récréation**

1 et 4. Règles de couloir et cour de récréation

- a. Avant l'école, j'attends la maîtresse dans la cour.
- b. J'ai le droit de rentrer seul en cas d'accident ou si j'ai un besoin urgent.
- c. Quand ça sonne, je fais le cortège calmement.
- d. En rentrant, me m'essuie les pieds.
- e. Je marche calmement dans l'école.
- f. A la récréation et après l'école, je ne traîne pas dans le couloir.
- g. Pendant la récréation, je reste dans la cour.
- h. Je ne rentre pas dans l'école sans l'autorisation de la maîtresse qui surveille.
- i. Je jette mes papiers dans la poubelle.
- j. Je ne rentre pas dans la salle des maîtres sans autorisation.
- k. Je ne joue pas à des jeux violents et je ne fais pas de mal aux autres enfants.
- l. Je suis poli et respectueux.
- m. Je suis seul responsable de mes affaires.
- n. Je respecte le matériel.

2. Règles des toilettes

- o. Je fais mes besoins dans les toilettes.
- p. Je tire la chasse d'eau.
- q. Je me lave les mains avec du savon.
- r. Je ferme le robinet.
- s. Je laisse l'endroit propre.

3. Règles de la salle de gym

- t. Je ne crie pas dans la salle de gym.
- u. Je ne touche pas le matériel sans autorisation.